

## MIGRATION INTERNE ET CHANGEMENT DE LANGUE À BRUXELLES

Un combat pour l'égalité socio-culturelle, qui durait depuis plus de cent cinquante ans, s'est en grande partie calmé, du moins en ce qui concerne les langues. Il était mené par la communauté néerlandophone de Belgique, qui était devenue célèbre comme "la seule majorité opprimée d'Europe". Ce peuple, les Flamands, a obtenu des lois rigoureuses qui lui ont donné ce pour quoi il avait commencé à lutter après 1830: l'autonomie de son aire quant à la langue. Cette évolution a été favorisée par l'essor socio-économique du Nord belge, contrastant avec le déclin simultané d'un Sud traditionnellement basé sur l'industrie lourde. Un unilinguisme presque intégral a été atteint par la législation administrative et scolaire, par la fixation conséquente et définitive de la frontière des langues (1962, fig. 1) à partir de considérations historiques, ethniques et politiques, et enfin par l'obligation faite aux entreprises d'employer la langue de la région où elles se trouvent<sup>1</sup>.

La question des langues se trouve donc soustraite au domaine des passions; rien ne s'oppose désormais à sa clarification à l'échelle belge. Une telle clarification fut préparée dès le siècle dernier par un mouvement flamand aux ressorts moins sociaux qu'ethnoculturels, bien ancré dans une conception du monde particulière. Ce mouvement contribua sans nul doute à plusieurs mesures: la promulgation de la loi Coremans, interdisant qu'un jugement fût rendu en une langue incompréhensible à l'accusé; les tentatives répétées de néerlandiser l'Université d'Etat de Gand (néerlandaise de 1914 à 1918 et depuis 1933); la fixation déjà mentionnée, après la seconde

guerre mondiale, des frontières séparant les trois aires linguistiques. Celles-ci - Flandre, Wallonie, Belgique allemande - évoluent donc systématiquement vers l'unilinguisme; c'est à peine si l'on concède aux dialectes, encore fort répandus, la moindre chance de survie.

Seule exception, Bruxelles, la capitale, est officiellement bilingue, à la fois francophone et néerlandophone. Le plurilinguisme fort original qui y règne peut être étudié par des méthodes sociologiques et sociolinguistiques; le large éventail des problèmes ainsi posés requiert une représentation pluridisciplinaire. En effet, on peut en examiner les aspects économiques et sociaux, les perspectives géographiques et culturelles, mais aussi enquêter sur les interférences et les règles de comportement, sur la diglossie et le plurilinguisme. La linguistique spatiale tient compte également des minorités ethnoculturelles et sociales. De son côté, l'étude du comportement dans le domaine de la langue et de la culture fournit des données aux instances appelées à fixer la politique correspondante, notamment quant à l'école. En outre, des analyses minutieuses du langage employé et des fautes commises contre la norme reconnue permettent d'élaborer des programmes d'aide aux minorités linguistiques pour compenser leur situation défavorisée; celle-ci, en effet, ne provient que trop souvent des ghettos socio-économiques au sein desquels le contact de langues, en réaction contre l'assimilation culturelle menaçante, ne peut qu'engendrer un conflit de langues.

Avec presque un million d'habitants, Bruxelles comprend aujourd'hui dix-neuf communes de structure variée. Situées dans la partie flamande de la Belgique, elles étaient traditionnellement de langue néerlandaise, mais renfermaient une

petite minorité francophone (environ 5%) depuis la fin du dix-huitième siècle. A partir de 1850 environ, la situation évolua vers la francisation (fig. 2); en fait, les trois quarts des bilingues étaient probablement de langue maternelle néerlandaise.

Malgré les apparences, de tels recensements portant sur les langues ne renseignent nullement sur l'importance numérique d'une communauté linguistique déterminée. Certes, il est déconcertant que des relevés officiels systématiques ne fournissent point d'indications efficaces sur le nombre des locuteurs. Les considérations générales qui suivent aideront à comprendre ce paradoxe.

Les résultats quantitatifs varient du tout au tout selon la méthode employée et le but poursuivi. Certes, les recensements réguliers de la population belge, effectués de 1846 à 1947, semblent informer clairement sur la composition de la population bruxelloise. Néanmoins, il n'existe, que je sache, aucun instrument permettant de mesurer exactement les caractéristiques culturelles, et donc d'abord linguistiques, d'une population donnée. La ou les langues que les personnes interrogées disent employer correspondent au groupe social auquel elles s'identifient et à la communauté à laquelle elles se veulent fidèles, plutôt qu'au système effectivement employé pour communiquer. La conscience sociale détermine souvent la réponse. Il faudrait donc mesurer, non seulement la pression de la société, mais aussi la considération et le prestige dont jouit une langue. Or, aucun étalon ne permet d'identifier exactement la langue maternelle et une éventuelle langue seconde. Les recensements relatifs aux langues n'en restent pas moins utiles: même sans fournir des chiffres absolument

valables, ils révèlent comment et en quel sens la situation évolue.

Bref, on ne peut interpréter de telles statistiques ethnoculturelles qu'en les situant dans leur contexte socio-psychologique et historique. La tentative d'évaluer quantitativement la population néerlandophone n'aboutit donc qu'à des résultats imparfaits parce que trop subordonnés, chez chaque enquêteur, au point de départ et à l'hypothèse de travail (fig. 3). Prenant conscience de ce fait, les autorités belges, en 1947, ont renoncé à dénombrer les usagers des différentes langues. Des consultations populaires, toutefois, il ressort une diminution constante des néerlandophones à Bruxelles (Belgique: francophones 35%, germanophones 1%, reste néerlandophone). Comme on ne dénombre plus les minorités linguistiques, autorités et chercheurs manquent d'informations sur les changements, faute de critères quantitatifs valables. L'analyse des renseignements fournis par les recensements antérieurs permet de formuler les propositions suivantes:

1. Les données statistiques ne peuvent que déformer et dénaturer la réalité linguistique au profit de l'idiome dominant.
2. Les facteurs politiques et économiques exagèrent et grossissent la position privilégiée de la majorité ou, socialement parlant, de l'élite.
3. Il semble inévitable que l'optique de celui qui ordonne les recensements (ici l'Etat) se trouve faussée par la projection ou la sélection de certains résultats, aux dépens d'un autre groupe.
4. La question constamment posée, relative à la langue le plus souvent parlée, est mal formulée.

5. Les réponses se trouvent faussées par l'hostilité souvent politisée envers certains locuteurs.

En outre, dans le cas de Bruxelles, un phénomène supplémentaire réduit la valeur de toute enquête et de tout dénombrement portant sur les langues: l'existence de Flamands optant pour le français, d'abord par contrainte socio-économique, puis par libre choix.

Certes, les conflits de langues ne concernent pas que les Etats traditionnellement basés sur le plurilinguisme: tous les Etats d'Europe, sauf l'Islande, regroupent plusieurs communautés ethniques et connaissent donc ce problème. La sociologie a mis au point des schémas permettant de décrire ce phénomène. Ainsi, on peut partir de groupes considérés comme exemplaires et qui, à l'aide des mêmes normes de comportement, constituent un organe de contrôle veillant à ce que soient sanctionnées leur observation et leur transgression.

Les minorités naissent le plus souvent de trois facteurs, migration, socialisation et assimilation. Cette dernière est particulièrement importante pour évaluer, dans les airs hétérogènes, les changements de langue, ou, au contraire, la stabilité linguistique. A quelles conditions et avec quelle vitesse l'immigré peut-il s'intégrer? A quel groupe s'identifie-t-il? Dans quelle communauté culturelle s'acclimate-t-il de préférence?

Néanmoins, même la sociologie n'est point encore parvenue à esquisser un schéma conceptuel valable des pays à plusieurs langues, comme la Yougoslavie, l'Espagne et l'U.R.S.S., et de la façon dont s'y comportent les différents groupes. Cela provient évidemment de la multiplicité des contacts linguisti-

ques. Comme tous les schémas proposés perdent de vue le rapport avec la réalité, il faut, sans vouloir en tirer des conclusions générales, tenir compte de la situation particulière existant à Bruxelles. Ainsi, le contexte social, par les stimulations qu'il émet, contraint l'immigrant à opter pour ou contre telle ou telle langue. Pour élucider les causes de ce phénomène et dévoiler la structure de l'aliénation ethnoculturelle (ici, en fait, de la francisation), examinons la situation linguistique des principaux secteurs composant la société bruxelloise; pour chacun d'entre eux ont été interrogés plusieurs témoins<sup>2</sup>.

Il faut partir du mépris dans lequel, naguère, on tenait le néerlandais<sup>3</sup>. La masse des ouvriers et employés parlait un dialecte de cette langue, nommé bruxellois ou flamand; à tous les échelons supérieurs, au contraire, dominait le français<sup>4</sup>. Depuis plusieurs décennies, on observe les changements de langue et de culture dans le creuset bruxellois, mais sans leur apporter d'explication satisfaisante. En effet, les indigènes n'opposant aucune résistance à cette acculturation, celle-ci s'effectuait sans heurts<sup>5</sup>. Elle n'a été ralentie et finalement arrêtée qu'avec la montée d'une élite néerlandophone consciente de sa langue et de sa civilisation; ce dernier phénomène était déjà nettement perceptible lorsqu'entrèrent en vigueur les lois communautaires de 1962. Mais ces "angry young men", cadres supérieurs sortant des universités, vivaient coupés des masses, ce qui ne permettait pas d'attendre pour l'immédiat un renversement de tendance par néerlandisation (vernederlandsing).

De l'évolution ethnoculturelle de Bruxelles dépend la survie de l'Etat belge. Pour cerner ce qu'on entend par fran-

cisation de Bruxelles, nous voulons tenter d'analyser le mécanisme de cette acculturation, dont de récentes enquêtes (fig. 4) prouvent la permanence. 763 Flamands, néerlandophones à 92%, immigrés dans la capitale depuis la guerre, disent déjà y employer en public le français dans plus de 25% des cas<sup>6</sup>. Interrogés sur les causes principales de la francisation, ils ont nommé, en ordre décroissant, les facteurs suivants:

- 1) manque de courage et d'amour-propre;
- 2) croyance en la supériorité culturelle du français;
- 3) ascension sociale facilitée par le français;
- 4) milieu francophone;
- 5) dons linguistiques des Flamands;
- 6) la minorité doit se plier;
- 7) pression exercée par les francophones;
- 8) les enfants fréquentent des écoles françaises.

Il convient d'interroger les immigrés, car 17% seulement des habitants de Bruxelles y sont nés (fig. 5). Mais les migrations à l'intérieur de la capitale elle-même ne permettent guère d'évaluer exactement la composition de sa population. Pour préciser le tableau de l'aliénation et de ses mécanismes apparemment inéluctables, on a donc interrogé des témoins appartenant au monde économique et social bruxellois; voici ce que révèle cette enquête:

1. Entreprises industrielles: Comme elles livrent dans toute la Belgique et même à l'étranger, c'est la demande qui leur dicte leur comportement linguistique. Depuis peu, elles s'efforcent généralement au bilinguisme; celui-ci, néanmoins, continue à dépendre du niveau auquel elles agissent.

2. Banques: A une exception près, le monde bancaire, français à 90%, continue à manifester son hostilité au néerlandais.
3. Assurances: La situation y est nettement meilleure (français 60%, néerlandais 40%), probablement grâce aux nombreux employés travaillant en néerlandais: on ne note plus la moindre hostilité à cette langue, même au niveau des directions.
4. Grands magasins: Français 70%, néerlandais 30%. Dans ce domaine, on remarque deux phénomènes: le grand nombre de Flamands francisés, le recrutement intensif de personnel monolingue français, liégeois par exemple.
5. Petit commerce: C'est le meilleur exemple d'aliénation linguistique et d'acculturation. Il est curieux de noter chez les nombreux Flamands francisés une crainte particulièrement forte de ce qu'ils nomment "l'impérialisme flamand". Cette couche moyenne de première importance, bien plus large que par exemple en Allemagne ou en Scandinavie, se trouve encore renforcée et francisée par les boutiques qu'ouvrent certains des 250 000 immigrants nord-africains<sup>7</sup>.

De l'examen des entreprises privées, on peut tirer deux importantes conclusions:

- Dans le domaine de l'industrie, des banques et des assurances, autrement dit du capital, la barrière linguistique est en même temps sociale.
- Les catégories sociales inférieures ne contribuent nullement à conserver le néerlandais.

Passons à d'autres secteurs:

1. Services publics et semi-publics: Transports en commun et téléphone s'efforcent d'atteindre la parité communautaire, défavorable pour les Flamands puisqu'ils forment 65% de la population belge. Tous les autres services publics essaient de tourner la législation relative aux langues, c'est-à-dire qu'ils fonctionnent surtout en français, séquelle manifeste du passé récent. D'après un chef de section, "chacun choisit la langue qu'il parle en fonction de son propre courage"<sup>8</sup>. Quelques chiffres illustreront cette situation (F = francophones, N = néerlandophones):

- directions: 160 F, 13 N;
- chefs de section: 625 F, 154 N;
- cadres en général: 1072 F, 358 N.

En particulier, certains pouvoirs de décision comme les services sociaux et du personnel sont exercés en majorité par des francophones, alors que les nombreuses places de traducteurs constituent un bastion néerlandais. Là aussi, l'évaluation quantitative se trouve compliquée par la nécessité de distinguer entre francophones et Flamands francisés<sup>9</sup>.

2. Emplois gouvernementaux et ministères: Dans ce domaine, grâce aux lois communautaires, il ne se pose plus guère de problème.
3. Services urbains: La situation varie selon la commune, depuis Anderlecht avec sa population ouvrière jusqu'au "beau quartier" d'Uccle. Comme les étrangers sont souvent aussi nombreux que les néerlandophones, ces derniers

se trouvent alors en minorité<sup>10</sup>, car les migrants, en raison de leur situation sociale instable, cherchent toujours à se joindre à la communauté prépondérante, celle des francophones. Dans les services urbains, donc, le français domine de loin. Il faut noter les mauvaises relations existant souvent entre les employés et provenant de la peur qu'éprouvent pour leur carrière les francophones monolingues face aux Flamands généralement bilingues.

4. Hôpitaux: Un premier examen aboutit au résultat suivant: Bruxelles compte quarante hôpitaux avec 5500 lits; les malades, venant souvent de loin, se répartissent également entre les deux communautés linguistiques, mais les néerlandophones ne disposent que du quart des lits. Dans ce domaine, les malentendus dus à la différence de langue entre malades et personnel peuvent avoir des conséquences fort graves<sup>11</sup>.
5. Enseignement: Dans ce domaine, l'infrastructure est satisfaisante, car, depuis l'introduction de la "liberté du père de famille" voici cinq ans, la minorité néerlandaise jouit de mesures protectrices quant aux classes. Dans les écoles françaises, 25% des élèves sont étrangers.
6. Jurisprudence: Bien que, là aussi, la pointe de la pyramide soit entièrement francophone, les avocats de langue néerlandaise (150 sur 1000) constituent maintenant un groupe social particulier, dont un tiers indique son adresse en néerlandais<sup>12</sup>.

Quant à l'Eglise, au sein de laquelle le haut clergé encourageait naguère la francisation, son influence dans une

grande ville comme Bruxelles a fort reculé. La presse, de par son caractère unilingue, ne pose aucun problème; du reste, les kiosques vendent maintenant des journaux en néerlandais. Parmi les facteurs contribuant à maintenir l'ethnoculture des Flamands, il faut tout au plus noter leur fameux amour pour les cercles néerlandais. Ceux-ci, environ 700, avec plus de 25 000 jeunes membres, considèrent le conflit des langues comme un problème socio-économique entre exploités et exploités. Les adhérents parlent leur langue sans gêne; seuls ceux qui, vers quatorze ou quinze ans, quittent l'école ou le collège professionnel risquent encore la francisation.

Cette description préliminaire des facteurs d'aliénation à Bruxelles, toute instructive qu'elle est, contraint à s'interroger sur l'opinion des Bruxellois eux-mêmes (fig. 6). Lorsqu'on demande à 118 Bruxellois quel est le problème le plus important de Belgique, le conflit communautaire vient en troisième position. Le Bruxellois de naissance, certes, ne le connaît point: il refuse de choisir entre les deux langues de culture. Quant aux autres habitants de la capitale, on peut dégager quelques lignes de séparation entre contact et conflit de langues.

L'ouvrier se francise toujours: la petite bourgeoisie, à laquelle il cherche à ressembler, est francisée depuis longtemps, et la jeune élite néerlandophone avec sa conscience ethnique reste pour lui inaccessible. Pour cet ouvrier, la "culture bruxelloise" s'exprime par l'Opéra national, le Théâtre de la Monnaie, le Palais des Beaux-Arts au nom prestigieux, et tout cela ne peut lui apparaître que français. D'autre part, la classe moyenne des employés et vendeurs unilingues exprime sa peur de perdre ses privilèges en mettant

au premier plan son appartenance ethnoculturelle, d'où la force du Front démocratique des francophones (F.d.f.), majoritaire dans la plupart des communes et auquel appartiennent de nombreux bourgmestres.

Faute de critères définissant une communauté linguistique, certains partis demandent l'introduction d'une sous-nationalité. Néanmoins, des réglementations autoritaires ne fonctionnent pas toujours. Ainsi, le délégué responsable du gouvernement pour l'application des lois de 1962 relatives aux langues est le vice-gouverneur du Brabant; mais presque tous les maires bruxellois, dont dix sont parlementaires, font fi de son autorité. L'organe suprême de surveillance, la Commission permanente de contrôle linguistique, ne dispose que de compétences consultatives; on peut donc supposer que les instances politiques ne travaillent pas toujours efficacement.

Examinons à nouveau la situation sociolinguistique dans laquelle le Flamand immigré à Bruxelles se sert de l'une des deux langues ou de toutes deux (fig. 7). On y voit clairement que, dans certains cas, il passe au français. D'où vient donc cette étonnante propension à adopter une langue étrangère? Outre les mécanismes d'acculturation que produit le marché du travail par l'infrastructure de ses secteurs essentiels, il faut tenir compte d'un autre facteur qui, en certains cas, contraint au changement spontané de langue.

Faute d'attaches culturelles solides, les immigrés flamands arrivent à Bruxelles, non point en groupe, mais individuellement, avec la ferme volonté de s'intégrer socialement au plus vite: le produit social brut y est d'un tiers plus élevé que la moyenne belge. Par cette grande disponibilité à

s'adapter, les Flamands, majoritaires dans l'Etat, sont devenus et restent minoritaires à Bruxelles. Comme la supériorité numérique des francophones semble écrasante, les immigrants cherchent à se joindre à eux, aussi bien dans le domaine professionnel que dans la vie privée, et s'élèvent ainsi dans la hiérarchie sociale. Chez de tels immigrants, les mariages mixtes sont particulièrement nombreux, impliquant tout naturellement l'adaptation, toujours pour des raisons de prestige, à la langue du conjoint ou de la conjointe; le français domine donc dans le jeune foyer, et partant dans la génération suivante. Une enquête sociolinguistique sérieuse doit donc examiner la langue conjugale tout autant que la maternelle, la seule ou presque considérée jusqu'à présent.

L'enquête a confirmé cette observation. Parmi les enfants nés de mariages linguistiquement mixtes, 74% sont envoyés dans des écoles françaises; avec eux commence donc un changement de langue que la génération suivante achèvera. Des enquêtes antérieures ont prouvé que les femmes, plus que les hommes, tendent à changer de langue et à s'acculturer pour raison de prestige; cela pourrait aussi s'expliquer par le fait qu'elles travaillent surtout dans le secteur privé, très largement francisé<sup>13</sup>.

Que conclure de cette enquête préliminaire portant sur les contacts et conflits de langues au sein d'une grande ville comme Bruxelles? On peut fixer ici quelques points d'importance inégale:

1. De l'aspiration à s'élever socialement et financièrement en s'intégrant à un groupe supérieur qui n'en tolère point d'autre, naît inéluctablement, soit l'accultura-

tion par changement de langue, soit le conflit des langues et des cultures.

2. Faute d'un groupe social de référence parlant la même langue, les classes inférieures et moyennes continuent de s'acculturer.
3. Pour étudier les conflits de langues et de cultures, la sociolinguistique doit examiner, non les individus, mais les groupes (familles) et leur comportement linguistique. On ne peut élucider qu'ainsi ce qui déclenche le changement de langue<sup>14</sup>.
4. Les conditions de ce phénomène ne peuvent être étudiées adéquatement que par la collaboration de plusieurs disciplines<sup>15</sup>.

Centre de recherche sur  
le plurilinguisme  
B 1080 Bruxelles

P. H. Nelde

#### Notes

1. Nous ne pouvons ici qu'esquisser les conséquences de cette tendance à l'unilinguisme pour la troisième aire ethnique de Belgique, celle, dans l'Est du pays, où l'allemand est officiel. Là aussi, un Conseil culturel allemand, semblable aux deux Conseils culturels français et néerlandais, assumera en grande partie les fonctions d'un parlement régional et pourra prendre des décisions et émettre des décrets. On s'achemine donc progressivement vers le fédéralisme quant aux problèmes ethnoculturels relevant de la politique.
2. C'est surtout à la Commission de la culture néerlandaise à Bruxelles et à Monsieur F. Louck, du Centre de sociologie de l'Université libre

de Bruxelles (Wetenschappelijk onderzoek van de Brusselse taaltoestan-  
den, inédit, Bruxelles 1974-76), que je dois de m'avoir incité à ces réflexions sociolinguistiques et de m'avoir communiqué les résultats des enquêtes.

3. Il y a dix ou vingt ans, alors que la tension était à son comble, il suffisait souvent de parler néerlandais en toute situation pour se voir traiter d'extrémiste ou de fasciste.
4. On peut s'étonner que le mouvement socialiste ait tant tardé à comprendre quel potentiel électoral cette situation lui offrait. Fonctionnaires syndicaux et représentants du Parti communiste se servaient surtout du français, perdant ainsi l'occasion de contenir la francisation et de libérer le prolétariat de l'oppression appauvrissante qu'il subissait.
5. Les Bruxellois autochtones ou "Marolliens" parlent un thiois brabançon, auquel se superpose souvent le français comme langue de culture. Néanmoins, au cours de ces dernières années, la prospérité a entraîné un exode hors de la ville, compensé par l'immigration de nombreux travailleurs nord-africains, de sorte que l'arabe semble devenir le langage véhiculaire le plus répandu.
6. La situation des Bruxellois néerlandophones ressemble à celle des Suisses germanophones, diglossiques à plus de 90%, lesquels, outre leur langue de culture, emploient couramment un dialecte.
7. On voit que la langue, pour les Flamands de Bruxelles, revêt un caractère fonctionnel.
8. Un psychologue devrait analyser les conséquences d'une telle situation pour la personnalité de ces Flamands.
9. La presse politique qualifie ces derniers de "pseudo-Flamands".
10. Comme justification convaincante de la crainte flamande de se trouver mis en minorité, mentionnons, à titre d'exemple, la "querelle des guichets" qui se produisit récemment dans la commune de Schaerbeek et mit en péril le gouvernement: les Flamands protestèrent vigoureusement contre certaines pratiques de la municipalité en vertu desquelles les francophones, et même les étrangers, étaient servis plus généreusement que les Flamands.
11. La presse flamande commente par le menu certaines conséquences de malentendus linguistiques, ainsi lorsqu'un organe est opéré au lieu d'un autre.
12. Ce fait provient d'ailleurs moins de la fierté flamande que des connaissances imparfaites de français dont dispose la jeune génération d'avocats.

13. A l'opposé de ce changement de langue dans une grande ville, Århammar considère les femmes, en milieu rural, bien plutôt comme les gardiennes de la langue maternelle (Århammar 1976, 61).
14. Il est manifeste qu'on ne peut décrire en détail le changement de langue sans y inclure le comportement interdépendant des différents groupes, ainsi que certains mobiles humains pouvant jouer comme facteurs d'acculturation, tels que l'amour et le mariage.
15. Århammar 1976, 68.

Bibliographie

Århammar, Nils (1976): Historisch-soziolinguistische Aspekte der nordfriesischen Mehrsprachigkeit, dans: Friesisches Jahrbuch 1976, 55-76.

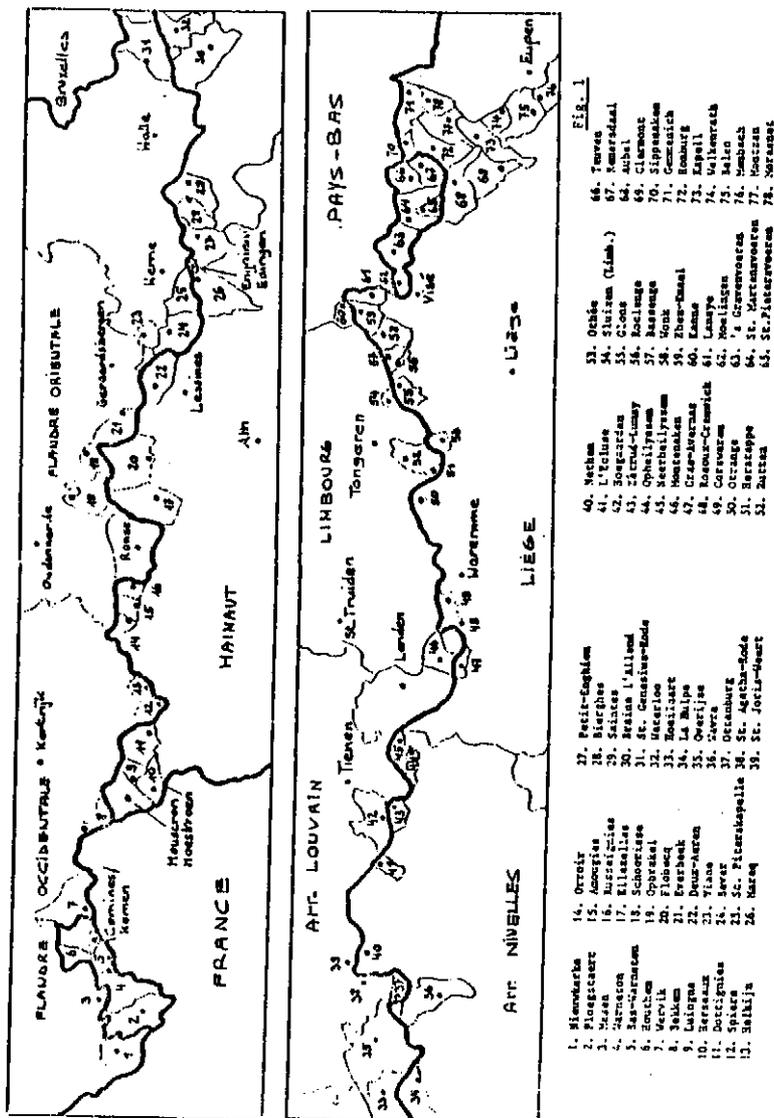
Samenvatting Wetenschappelijk Onderzoek van de Brusselse Taaltoestanden, Bruxelles: Nederlandse Commissie voor de Cultuur van de Brusselse Agglomeratie, 1977.

Verdoodt, Albert (1973): Les problèmes des groupes linguistiques en Belgique, Louvain: Institut de Linguistique.

— (1980): Dix ans de recherches bibliographiques sur les problèmes communautaires belges, Louvain: Recherches Sociologiques 2/1980, 237-245.

Weinreich, Uriel (1977): Sprachen in Kontakt, Munich: Beck.

Verdoodt (1973 et 1980) contient une bibliographie d'ensemble presque complète sur la question des langues à Bruxelles.



Evolution linguistique de l'agglomération bruxelloise

An	Population totale	Plutôt F	Plutôt N	F	N	Bilingues F-N
1846	211634	-	-	67798	141060	-
1880	436710	-	-	101286	183383	114268
1900	626075	-	-	139892	159815	268008
1930	892183	559664	300575	331052	127279	381144
1947	955929	674952	231702	353667	90533	419955

F = francophones      N = néerlandophones

Fig. 2

Evaluations du taux d'habitants néerlandophones à Bruxelles

Source	% de néerlandophones
Roels	39%
Kint	max. 32% min. 27%
Monteyne	25%
Kluft - Van der Vorst	(conscients) 18%
Boserup	max. 22% min. 18%
Lindemans	1948 54% 1966 47%
De Bondt	max. 35% min. 25%
Les Lions rouges	27%
Deconnick	30%
European Marketing Research Ass.	27%
Recensement de 1947	25%

Fig. 3

Langue(s) employée(s) selon la situation (en %)

	RE	TH	CI	HO	BI	BL	GM	CO	TR
néerlandais standard	15,7	12,5	12,2	18,6	13,4	7,9	14,5	11,4	12,7
dialecte néerlandais	30,9	24,3	26,6	33,7	28,7	30,2	34,4	37,7	34,7
français	29,8	14,9	27,5	25,7	21,3	15,2	29,0	38,9	22,5
français et néerlandais	12,0	5,1	4,6	11,8	12,2	4,6	9,6	4,6	10,2
néant, pas de réponse	11,7	43,1	28,1	7,2	13,2	41,9	12,6	7,2	19,8
total	100	100	100	100	100	100	100	100	100

RE = restaurant  
TH = théâtre  
CI = cinéma  
HO = hôpital, clinique  
BI = bistrot

BL = blanchisserie  
GM = grand magasin  
CO = coiffeur  
TR = tramway

Fig. 4

Bruxellois domiciliés depuis la naissance dans la même commune (moyenne: 18%)

Anderlecht:	27%	Berchem-Ste-Agathe:	16%
Watermael:	21%	Woluwe-St-Lambert:	16%
Bruxelles:	21%	Forest:	15%
Molenbeek-St-Jean:	20%	Ixelles:	15%
Uccle:	19%	Woluwe-St-Pierre:	14%
Schaerbeek:	18%	Saint-Josse-ten-Noode:	13%
Auderghem:	18%	Ganshoren:	13%
Etterbeek:	17%	Saint-Gilles:	12%
Evere:	16%	Koekelberg:	12%
Jette:	16%		

Fig. 5

Quel est d'après vous le problème belge le plus important ?

- les travailleurs immigrés:	5,1 %
- les impôts:	11,0 %
- la pollution de l'environnement:	22,0 %
- le renchérissement et l'inflation:	27,1 %
- la disparition de vieux quartiers:	3,4 %
- la régionalisation:	2,5 %
- le chômage:	10,2 %
- le problème linguistique bruxellois:	11,9 %
- ne sait pas, néant, ne répond pas:	6,8 %
- total:	100,0 %

Fig. 6

Emploi des langues dans des situations données

Avec:

voisins	32,5	27,6	39,9	695
médecin	35,7	5,1	59,2	722
gendarme	19,6	13,0	67,4	708
employé municipal	17,5	7,8	74,7	708
prêtre	17,6	5,7	76,7	528
vendeur	16,1	15,6	68,3	706
conjoint	22,4	3,2	74,4	693
enfants	22,5	6,9	70,6	608
parenté consanguine	7,9	5,0	87,1	723
parenté du conjoint	21,7	4,1	74,2	676
	F	F ou N	N	nombre de personnes interrogées

Fig. 7